



Recruter un cabinet d'études pour réaliser l'évaluation externe finale de la stratégie 2020-2024 pour la promotion du vieillissement en bonne santé dans l'espace CEDEAO et l'élaboration d'une nouvelle stratégie 2026-2030

Termes de référence

I. INTRODUCTION, CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'OOAS s'est dotée d'une vision ambitieuse pour l'horizon 2030 qui est de travailler à avoir dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les indices de santé et de bien-être les meilleurs du continent africain. Cette vision s'inscrit parfaitement aussi bien dans la Vision 2050 de la CEDEAO que dans les Objectifs de Développement Durable que tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à atteindre à l'horizon 2030 pour un monde meilleur et afin que nul ne soit laissé de côté. L'ODD 3 demande de « permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

En exécution des instructions de l'Assemblée des Ministres de la Santé (AMS) de la CEDEAO de juin 2017 à Abuja, l'OOAS a développé la Stratégie 2020-2024 pour la promotion du vieillissement en bonne santé dans l'espace CEDEAO. Cette stratégie, adoptée en mai 2019 par l'AMS de Cotonou et dont la mise en œuvre a commencé en 2020, est arrivée à échéance en 2024. Pour faciliter l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la promotion du vieillissement actif en bonne santé dans l'espace CEDEAO, il importe d'évaluer celle qui venait d'arriver à échéance pour en tirer les leçons qui vont orienter l'élaboration de la stratégie 2026-2030 de la CEDEAO pour le vieillissement actif en bonne santé.

Pour se faire, l'OOAS souhaite s'attacher les services d'un cabinet d'études pour mener à bien cette activité.

Les présents termes de référence précisent les objectifs de l'évaluation, décrivent la mission du Cabinet d'études, ses tâches, tout en listant les grandes lignes de la méthodologie et les livrables.

II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Objectif général

L'objectif général de la mission est d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie 2020-2024 de la CEDEAO pour le vieillissement en bonne santé en vue de l'élaboration de la nouvelle stratégie 2026-2030 pour le vieillissement actif en bonne santé dans l'espace communautaire.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'évaluation vise les objectifs ci-après :

1. Apprécier la démarche et la logique de l'élaboration de la stratégie 2020-2024.
2. Déterminer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'effet et la durabilité des interventions contenues dans le plan stratégique et leurs contributions aux résultats obtenus dans les pays appuyés en matière de promotion du vieillissement en bonne santé.
3. Ressortir les points positifs et les insuffisances (points négatifs) des interventions ainsi que les facteurs de succès et les défis dans la mise en œuvre du plan stratégique.
4. Sur la base des résultats de l'évaluation, élaborer une nouvelle stratégie pour le vieillissement actif en bonne santé dans l'espace CEDEAO à l'horizon 2030.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION DE CONSULTATION

La stratégie 2020-2024 de la CEDEAO pour la promotion du vieillissement en bonne santé comportait 5 axes stratégiques, 10 objectifs et 14 résultats attendus résumés dans le tableau ci-après :

Tableau I : Axes stratégiques, Objectifs et résultats attendus du plan stratégique 2020-2024 de la CEDEAO pour le vieillissement en bonne santé

N°	Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Résultats attendus
1	Politiques et Stratégies de protection et de promotion de la santé des personnes âgées	1. Renforcer les cadres nationaux de protection sociale, de promotion de la santé des personnes âgées ainsi que la coordination et la gestion de leur prise en charge	1. Les cadres nationaux de protection sociale, de promotion de la santé des personnes âgées sont renforcés ainsi que la tutelle en charge des PA bien identifiée et institutionnalisée dans chaque pays de la CEDEAO. 2. Un fonds de financement institutionnel des programmes en faveur de la santé des personnes âgées est mis en place dans chaque pays.
		2. Fédérer les associations de personnes âgées dans l'espace CEDEAO	3. Une fédération ouest africaine des personnes âgées est mise en place par l'OOAS

N°	Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Résultats attendus
		3. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux stratégiques de prise en charge des personnes âgées	4. Des plans stratégiques pour la santé des personnes âgées (SPA) sont élaborés et mis en œuvre par les pays de la CEDEAO
2	Renforcement de la prise en charge de la santé des personnes âgées dans la région ouest africaine	4. Adapter les systèmes de santé à la prise en charge des personnes âgées à travers l'intégration de la gériatrie dans les pyramides sanitaires	5. Des unités de soins gériatriques sont aménagées et équipées dans 30% des établissements publics EPS dans les 15 pays de la CEDEAO 6. Un centre national de référence de gériatrie et de gérontologie est construit dans chacun des 15 pays de la CEDEAO
		5. Faciliter l'accès aux prestations de soins dans les établissements de santé pour les personnes âgées	7. Des politiques d'exemption et de subvention des soins et prestations de santé aux personnes âgées sont promues dans l'espace CEDEAO
3	Formation et recherche en gériatrie gérontologie (GG)	6. Renforcer les compétences du personnel médical, paramédical, social et des agents de santé communautaire à la prise en charge des personnes âgées	8. Un programme Régional de l'OOAS pour la formation médicale et paramédicale initiale et continue en gériatrie-gérontologie (GG) est mise en place en 2020
		7. Renforcer l'information, la communication et la recherche dans le domaine du vieillissement	9. Un centre régional d'information sanitaire et de recherche sur le vieillissement est mis en place par l'OOAS en 2024 10. Un réseau régional de chercheurs sur le vieillissement humain

N°	Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Résultats attendus
			ouest africain est mis en place
4	Valorisation et autonomisation des aînés	8. Valoriser le potentiel des aînés dans l'espace CEDEAO d'ici 2024	11. Les personnes âgées sont bien représentées dans les activités socio-éducatives dans l'espace CEDEAO
		9. Renforcer la prise en charge de la fragilité, les handicaps et les pertes d'autonomie des PA	12. Un programme régional d'autonomisation des aînés est mis en place
5	Gestion et coordination de la mise en œuvre du plan stratégique	10. Mettre en place un dispositif pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan stratégique régional	13. Un mécanisme de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du plan stratégique est mis en place et fonctionnel 14. Un plan de suivi-évaluation du PS pour le vieillissement en bonne santé est élaboré

Le coût prévisionnel total du Plan Stratégique régional quinquennal pour le vieillissement en bonne santé dans l'espace CEDEAO est estimé à onze milliards sept cent soixante-neuf millions trois cent mille (11 769 300 000) Francs CFA, soit environ 23 536 600 USD (1 USD pour 500 FCFA).

La mission à confier au Cabinet d'études comporte les étapes clés ci-après :

Etape 1 : Evaluation de l'état de mise en œuvre de la stratégie 2020-2024 de la CEDEAO pour le vieillissement en bonne santé

Etape 1a : revue documentaire

Dans un premier temps, le cabinet d'études, à travers une revue documentaire, devra réaliser une évaluation de l'état de mise en œuvre du plan stratégique aussi bien au niveau régional (OOAS) que dans les Etats Membres de la CEDEAO. Cela comporte, entre autres, la vérification de l'existence du plan stratégique dans les pays et dans la région, l'appréciation que les acteurs font de ce plan stratégique, la mesure dans laquelle le plan a servi aux pays dans l'élaboration de leurs plans nationaux.

Etape 1 b : Visite de terrain

Dans un second temps, avec le soutien et l'accompagnement du staff de l'OOAS et en collaboration avec les Points Focaux OOAS des pays concernés, le Cabinet d'études conduira une visite de terrain dans 5 pays (2 pays francophones, 2 pays anglophones et 1 pays lusophone, tous à choisir sur la base de critères à définir consensuellement), pour des entretiens approfondis, pour la collecte de données complémentaires.

Etape 2 : Elaboration et validation en ligne du rapport de l'évaluation

Dans la suite, le Cabinet va élaborer le rapport de l'évaluation qu'il fera valider en ligne par l'OOAS.

Etape 3 : Elaboration et validation du plan stratégique 2026-2030 pour le vieillissement actif en bonne santé dans l'espace CEDEAO

Sur la base des résultats, des conclusions et recommandations ainsi que des leçons tirées de l'évaluation, le Cabinet va développer un projet de stratégie 2026-2030 de la CEDEAO pour le vieillissement actif en bonne santé.

Ce projet de plan stratégique devra être validé par les différentes parties prenantes nationales et régionales au cours d'un atelier régional de trois jours.

Etape 4 : Rédaction d'articles

Le Cabinet d'études, au terme de cette mission, doit élaborer, et soumettre à l'OOAS, deux articles portant l'un sur les défis liés à l'offre des services de santé aux personnes âgées dans l'espace CEDEAO, et l'autre sur les facteurs facilitant, et les facteurs limitant la prise en charge médicale de la santé des personnes âgées, les attentes et les propositions des acteurs pour l'amélioration de cette prise en charge.

IV. TACHES

Les tâches à effectuer par Le Cabinet d'études comprennent, mais sans s'y limiter, les actions suivantes :

1. S'approprier les présents termes de référence et soumettre à l'OOAS une proposition technique et financière, précisant la méthodologie et les outils de l'évaluation et le chronogramme de réalisation de la mission.
2. Valider la méthodologie et les outils lors d'une réunion de cadrage méthodologique virtuelle avec l'OOAS.
3. Faire une visite de terrain dans cinq pays (deux pays francophones, deux pays anglophones et un pays lusophone) la collecte des données requises par l'évaluation. Les critères de choix des pays convenus de commun accord et pourront être guidés par un sondage rapide.
4. Mener des entretiens approfondis avec les différentes parties prenantes sur les facteurs facilitant ou défis liés à la mise en œuvre efficace du plan stratégique dans les pays à visiter d'une part, et d'autre part, sur les facteurs facilitant, et les facteurs limitant la

prise en charge médicale de la santé des personnes âgées, les attentes et les propositions des acteurs pour l'amélioration de cette prise en charge.

5. Soumettre à l'OOAS pour validation un projet de rapport de l'évaluation.
6. Finaliser et soumettre le rapport de l'évaluation en prenant en compte les inputs et recommandations de l'OOAS.
7. Élaborer et soumettre à l'OOAS pour contributions le projet de plan stratégique 2026-2030 pour le vieillissement actif en bonne santé dans l'espace CEDEAO.
8. Préparer, avec l'appui de l'OOAS, un atelier régional de validation du plan stratégique
9. Finaliser le plan stratégique en intégrant les contributions, les apports et les recommandations de l'atelier de validation.
10. Rédiger et soumettre à l'OOAS deux articles
11. Transmettre à l'OOAS tous les produits issus de cette mission (rapport de l'évaluation, le plan stratégique final, les versions finales des deux articles ainsi que tous autres documents ou documentations obtenus dans le cadre de la présente mission).

V. METHODOLOGIE

Il s'agit d'une étude transversale quantitative et qualitative avec un examen documentaire et des entretiens approfondis. Les pays ciblés sont les 12 États membres de la CEDEAO pour l'examen documentaire et 5 pays seront visités pour les entretiens approfondis (le choix des pays à visiter pourra être guidé par les résultats du sondage rapide). Le Cabinet sera accompagné par le personnel indiqué de l'OOAS pour la visite sur le terrain dans les 5 pays.

Le Cabinet d'études sélectionné effectuera sa mission, avec la coordination technique du Professionnel chargé de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PO SME) de l'OOAS et sous la supervision du Directeur du Département des Soins de Santé.

VI. LIVRABLES

- Le rapport final de l'évaluation du plan stratégique 2020-2024.
- Le plan stratégique final 2026-2030 de la CEDEAO pour le vieillissement actif en bonne santé.
- Les versions finales des deux articles
- Le rapport final de l'exécution de la mission

Les livrables doivent être soumis au moins 3 semaines avant la fin du délai contractuel et tout retard qui n'est pas spécifiquement motivé par des circonstances acceptables pour l'OOAS ou par un cas de force majeure entraînera automatiquement une révision à la baisse des honoraires du Cabinet sans préjudice de la résiliation pure et simple du contrat relatif à la mission selon les modalités du contrat.

De même, le Cabinet est en droit de se plaindre en cas de retard de réaction de la part de l'OOAS.

VII. PROFIL DU CABINET D'ETUDES

Cette mission sera confiée à un Cabinet d'études, possédant des expériences avérées en évaluation de stratégies/projets/programmes/interventions dans le domaine sanitaire (santé publique, épidémiologie). Le cabinet doit aussi posséder d'expérience dans l'élaboration de documents de santé publique, notamment de plans stratégiques.

Le Cabinet doit être composé d'au moins 4 experts ayant les profiles ci-après :

- **Chef de mission**, titulaire d'un Master ou un diplôme équivalent en santé publique, ou en Epidémiologie, Statistique ou dans une discipline similaire obtenu auprès d'une université reconnue. Il doit avoir au moins 10 ans d'expérience avérée dans le domaine d'évaluation y compris en matière d'évaluation de plans stratégiques ou de documents de politique, de développement de plans stratégiques ou de documents de politique sanitaire. Il doit avoir une bonne connaissance du secteur de la santé en Afrique et dans l'espace CEDEAO en particulier. Il doit avoir une bonne expérience de l'évaluation et de l'élaboration, de programmes de santé publique, de plans stratégiques avec un accent particulier dans le domaine de la santé des personnes âgées.
La connaissance des activités de l'OOAS serait un avantage supplémentaire ;
Il doit avoir la maîtrise du français et de l'anglais. La connaissance du portugais serait un atout.
- **L'expert Statisticien**, titulaire d'un Master en Statistique ou d'un diplôme équivalent. Il doit avoir au moins 7 ans d'expérience avérée dans le domaine d'évaluation y compris en matière d'évaluation de plans stratégiques ou de documents de politique sanitaire, de développement de plans stratégiques ou de documents de politique de santé.
Il doit avoir la maîtrise du français et de l'anglais. La connaissance du portugais serait un atout.
- **L'expert épidémiologiste**, titulaire d'un Master en Epidémiologie ou d'un diplôme équivalent. Il doit avoir au moins 7 ans d'expérience avérée dans le domaine d'évaluation y compris en matière d'évaluation de plans stratégiques ou de documents de politique sanitaire, de développement de plans stratégiques ou de documents de politique de santé.
Il doit avoir la maîtrise du français et de l'anglais. La connaissance du portugais serait un atout.
- **L'expert en gériatrie-gérontologie**, titulaire d'un Master en gériatrie-gérontologie ou d'un diplôme équivalent. Il doit avoir au moins 5 ans d'expérience pratique avérée dans le domaine de la gériatrie et de la gérontologie. Il doit avoir une expérience en évaluation de plans stratégiques et dans l'élaboration de documents de politique de santé ou de plans stratégiques.
Il doit avoir la maîtrise du français et de l'anglais. La connaissance du portugais serait un atout.

VIII. DUREE ET ETENDUE DE LA MISSION

Le contrat est d'une durée de 120 Hommes/Jour étalés sur une période de neuf (9) mois.

La mission va couvrir les 12 pays de la CEDEAO avec une étape de visite de terrain dans 5 pays à sélectionner. La réunion de cadrage méthodologique aura lieu en ligne. La validation

du rapport de l'évaluation aura lieu également en ligne et enfin l'atelier de validation du plan stratégique 2026-2030 de la CEDEAO pour le vieillissement actif en bonne santé aura lieu dans le pays d'origine du/de la consultant(e) principal(e) et durera trois jours.

Un chronogramme provisoire d'exécution de la mission sera proposé dans la soumission technique du cabinet d'études.

XI. FINANCEMENT

Le financement de la mission sera fait sur la ligne **W400334 Elderly Healthcare services** du budget 2025 de l'OOAS.

Le montant prévisionnel pour cette mission en 4 étapes décrites ci-dessus s'élève à **50 000 USD** à déboursier en 3 étapes :

1. 10% à la signature du contrat ;
2. 45% sur présentation du rapport de l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2024 de la CEDEAO pour le vieillissement en bonne santé, validé par les structures habilitées de l'OOAS ;
3. 45% lors de la soumission du plan stratégique 2026-2030 de la CEDEAO pour le vieillissement actif en bonne santé avec les deux articles, validé par les structures habilitées de l'OOAS.